

## NOTE SUR L'INFILTRATION PEULE EN MAURITANIE À L'OUEST DE L'ASSABA

LA région considérée comprend, entre le Brakna à l'Ouest, le plateau synclinal de l'Assaba à l'Est et le fleuve du Sénégal au Sud, les deux cercles du Gorgol (Kaédi) et du Guidimaka (Sélibabi) et au Nord la subdivision de M'Bout qui dépend administrativement de Kiffa. Géographiquement, elle recouvre les réseaux hydrographiques des deux Gorgols (le Noir et le Blanc, qui s'unissent à Kra-el-Fil), de l'oued Garfa et de plusieurs affluents de droite du Sénégal poussant presque tous leurs têtes au pied des falaises ouest de l'Assaba. L'ensemble forme un chevelu très dense qui n'est pas l'une des moindres caractéristiques de la région. La pluviométrie insuffisante pour assurer son drainage permanent est telle cependant qu'en hivernage la plupart des oueds coulent, débordent et inondent largement <sup>(1)</sup>. De nombreuses mares se forment. Chaque vallée est le siège d'une végétation arbustive assez dense pour offrir d'abondants pâturages d'arbres et parfois un abri sûr à des animaux aussi méfiants que l'autruche et l'éléphant.

---

(1) Kaédi: 447 mm.; Sélibabi: 646 mm. de moyenne décennale 1931-1940. A M'Bout, où les observations sont très irrégulières, l'année 1945 a donné 471 mm.

Le sol, très souvent débarrassé de sa couverture sableuse, fréquemment latéritisé, laisse apparaître des roches aussi peu perméables que les schistes injectés de quartz du Guidimaka et de l'Aftout de M'Bout ou que les grès argileux du Gorgol.

L'abondance des pâturages herbacés ou d'arbres, celle de l'eau puisée à faible profondeur en saison sèche dans le lit des oueds, font de la région considérée un excellent pays d'élevage. Mais il faut ajouter, et la chose est d'importance, que l'humidité propice aux pâturages l'est aussi aux insectes piqueurs, moustiques taons ou stomoxes qui véhiculent et transmettent le paludisme et le «tabourit» (trypanosomiase); par ailleurs les terrains inondés favorisent les affections parasitaires. Ces inconvénients auront deux conséquences: le déplacement des pasteurs vers le haut-diéri en hivernage et, pour les plus prudents et les plus riches en bétail, une tendance latente à gagner des zones moins humides et plus salubres.

Le peuplement humain est très varié. Sommairement, il comprend des sédentaires, des demi-transhumants, des transhumants et des nomades <sup>(2)</sup>.

Les premiers se retrouvent presque exclusivement dans les deux cercles du Gorgol et du Guidimaka riverains du Fleuve: les gros villages sarakolés sont dispersés dans le second entre les oueds Garfa et Karakoro; cinq ou six se trouvent dans le Gorgol et un dans la subdivision de M'Bout.

Ils sont pénétrés en coin à partir du N.-W. par la traînée des villages toucouleurs qui s'éloignent peu du Fleuve ou du Gorgol unique (région

---

(2) L'extrême variété des types de déplacements des pasteurs ne peut ici s'exprimer à travers la trilogie classique: sédentaires, transhumants et nomades. Nous appellerons «transhumant» le groupement possédant un village fixe qu'il occupe et quitte périodiquement *en totalité*; «demi-transhumant» celui dont la population se scinde en deux: une partie demeurant au village toute l'année, l'autre accompagnant les troupeaux en saison opportune. Bien d'autres distinctions resteraient à faire...

## INFILTRATION PEULE EN MAURITANIE

inondée du Rag ou Fori) le long desquels ils sont établis de longue date, et qui leur offrent la possibilité de pratiquer la double culture d'hiver (oualo) et d'hivernage (diéri); en outre une minorité d'entre eux (les soubalbé) se livre à la pêche. Les deux rives du Fleuve présentant le même intérêt agricole, nombre de villages sénégalais, sarakolés, toucouleurs ou peuls, possèdent leur doublets mauritaniens fréquentés aux époques de culture et de récolte; un bon nombre d'entre eux sont devenus permanents, et la paix française a certainement joué un rôle dans ces émigrations définitives d'une rive à l'autre.

Les Maures se considèrent comme les occupants légitimes du pays. Mais essentiellement pasteurs, et pour les raisons de salubrité évoquées plus haut, ils ne s'approchent des zones humides du Sud qu'en année exceptionnellement sèche. Au moins ceux d'entre eux qui sont restés à peu près blancs, les «Beïdanes» proprement dits. Les tribus ou fractions qui se sont le plus noircies au contact des populations sédentaires (tels les Chorfa de M'Bout, descendant du Prophète, qui sont cependant d'un brun chocolat) présentent une sensibilité moins grande à l'égard du paludisme et sont à peu près les seules à fréquenter les abords des terrains inondés; de même en ce qui concerne les Harratin. Encore est-il que les villages de culture (adouaba) des Beïdanes, peuplés de serviteurs noirs, se retrouvent surtout dans l'Aftout où ils exploitent les terrains inondés des oueds après les pluies. Cette situation les met à même d'être fréquentés et surveillés par les tribus dont ils dépendent et qui nomadisent dans les Agueïlat, l'Aftout ou la subdivision de Moudjéria.

Les éleveurs maures évitent donc le Sud. Mais leur position moyenne en latitude donne cependant à la composition de leurs troupeaux une allure assez caractéristique: ils délaissent totalement ou presque l'élevage du chameau, s'intéressent davantage aux bovidés, mais sont surtout moutonniers (M'Bout et Sélibabi). Moutons et chèvres sont plus robustes et s'accommodent plus facilement des pâturages d'arbres que l'on trouve dans le Nord. Le boeuf, plus exigeant en eau et en herbes, a cependant sa place sur ces

vastes parcours. Les Peuls tendent de plus en plus à la lui donner ou à la lui rendre largement.

Les Peuls du Sénégal ont très rapidement imité les Toucouleurs dans leur colonisation de la rive mauritanienne du Fleuve. Moins attachés à la terre, ayant au contraire besoin d'espace pour leurs troupeaux, ils se sont étalés en profondeur en pays diéri, jusque dans l'Aftout de M'Bout, dépassant le parallèle 16° 30, s'éloignant de 150 à 200 km. de la vallée. Encore le Fleuve ne constituait-il pour eux que la dernière étape d'une émigration d'origine plus lointaine. Quelques chiffres préciseront leur importance numérique et économique dans le pays compris entre Sénégal et Assaba <sup>(3)</sup>.

Les cantons de Kaédi et du Littama dans le Gorgol sont les plus foulanisés (plus de 9.000 contre près de 15.000 Toucouleurs, les plus nombreux). L'arrière-pays, constitué par l'Aftout de M'Bout, au delà des Gorgols, est le domaine des Maures (plus de 13.000 sur un total de plus de 19.000). Mais si les Toucouleurs en sont pratiquement absents, les Peuls y représentent 15,6 % de l'ensemble de la population. Ils sont une minorité de 7 % dans le Guidimaka où les Sarakolés prédominent avec un pourcentage de près de 60. Économiquement, l'importance de l'élément peul

---

<sup>(3)</sup> Les chiffres utilisés dans cette note sont ceux des recensements officiels. Il est inutile d'insister sur leur insuffisance et leurs lacunes, surtout pour les groupements itinérants. De plus, les sédentaires ou autres non soumis à l'impôt zekkat n'ont à déclarer que les bovins de plus de trois ans.

Un autre sujet d'erreur, qualitative celle-ci, réside dans la difficulté où l'on se trouve de distinguer les Maures «blancs» des Maures «noirs», les Peuls des Toucouleurs. Ces deux derniers groupes à la suite d'une longue cohabitation se distinguent surtout par leur mode de vie. Beaucoup d'entre eux, interrogés, nous ont dit: «Est Peul celui qui fait de l'élevage; et celui qui l'abandonne plus ou moins au bénéfice des cultures devient Toucouleur». A M'Bout, un immigré, possesseur d'un important troupeau et à peine cultivateur, se disait lui-même Torodo, et non sans raison, semble-t-il. Mais les gens de la région, Peuls ou autres, le considéraient tous comme Peul.

## INFILTRATION PEULE EN MAURITANIE

transparaît dans la répartition du cheptel, surtout bovin. Il en a partout la part la plus importante (48,7 % dans le Guidimaka, 71 % dans la subdivision de M'Bout, 75,3 % dans le Gorgol). Ils ne sont distancés par les Maures qu'en ce qui concerne les petits ruminants, et encore dans deux des circonscriptions considérées (M'Bout et Guidimaka). La richesse en cheptel semble de plus en plus se répartir ainsi: aux Maures, les chèvres et les moutons; aux Peuls, les bovins. Il n'en a pas toujours été ainsi. Un recensement de 1928 ne fait même pas état des bovins peuls... Il y a là un phénomène de remplacement intéressant à noter car il semble ne constituer qu'une étape vers un équilibre encore à venir.

Les tableaux de commandement des trois circonscriptions ne signalent que partiellement les dates d'établissement des Peuls venus du Sénégal ou de plus loin. On peut cependant admettre que la première vague qui suivit de près la pacification de 1904 a d'abord atteint le Gorgol et plus spécialement le canton de Kaédi. Mais certains groupes allèrent au delà, au Sud de l'actuelle subdivision de M'Bout. C'est le cas des Féreybé (dits Freschbé) qui avaient tenté avant 1910 de s'installer près d'Aleg. Refoulés sur le Sénégal, ce n'est qu'après cette date qu'ils parvinrent dans l'Aftout. D'autres (Foulbé diéri, Hontorbé, Galloyabé, Pampinabé), venus immédiatement du Djolof, séjournèrent et séjournent encore en partie dans le Gorgol avant de pousser plus au N.-E.

Tous ces groupements sont originaires du Soudan, soit du Macina, soit du Bakounou. Les uns sont venus par le Sud (en passant par le cercle de Tambakounda), d'autres par le Nord en suivant la route du Fleuve. Cette origine soudanaise n'est pas toujours très ancienne. Certains Peuls venus tardivement ont encore des nouvelles de parents restés au Macina.

Le courant d'immigration est faible mais constant. Après un maximum se situant aux alentours de 1914, les installations officielles ont été moins fréquentes au cours de la période décennale 1919-1928 (il s'agit des inscriptions définitives des familles ou groupes sur les rôles de leur nouvelle circonscription). Elles reprennent de 1929 à nos jours.

La «naturalisation» mauritanienne ne suit pas immédiatement l'installation du campement dans le pays. De nombreux éleveurs vivent en territoire mauritanien tout en restant recensés au Sénégal. J'ai pu interroger l'un d'eux qui vivait depuis près de neuf ans dans les parages immédiats de M'Bout où il demeurait d'un bout de l'année à l'autre: il avait son laissez-passer de Matam en règle. Le cas n'était certes pas isolé, et l'on peut conclure que les chiffres de recensement des Peuls et de leurs animaux dans la subdivision, pour ne parler que de celle-là, sont très inférieurs à la réalité.

Il est difficile de donner les raisons précises de ces immigrations et de leur fréquence variable. On peut cependant en distinguer de deux sortes: les constantes et les accidentelles.

Parmi les premières il faut ranger cette opinion, admise par tous les éleveurs de Mauritanie et du Nord-Sénégal, que les pâturages sont de ce côté du Fleuve plus abondants et de meilleure qualité. L'argumentation scientifique manque encore à notre connaissance pour l'étayer. Mais il serait étonnant que les immigrés et les transhumants du Sénégal maintiennent ce point de vue sans raison. La qualité des pâturages serait telle que la fécondité des génisses serait plus précoce (trois ans au lieu de quatre) et la croissance des jeunes plus rapide. Des recherches pédologiques et botaniques devront tôt ou tard confirmer ou détruire les déductions tirées de ces faits d'expérience. Il serait étonnant qu'elles les infirment complètement. Les affleurements de calcaires phosphatés de Civé, en face de Matam, pourraient fournir une explication valable. Mais ils sont strictement localisés..

En second lieu viennent l'abondance de l'eau et sa facilité d'extraction. Les eaux souterraines sont souvent profondes dans les grès argileux du Gorgol, et rares dans les schistes cristallins de l'Aftout; mais les petits puits creusés dans le lit desséché des oueds (ogol) pour atteindre le cours d'eau sous-jacent donnent une eau assez agréable et surtout d'accès commode (deux ou trois mètres au maximum), d'où un gain de temps précieux dans l'abreuvement des troupeaux et une économie de forces.

## INFILTRATION PEULE EN MAURITANIE

Enfin l'éleveur est, par prudence ou superstition, l'ennemi des recensements. Or, plus le troupeau est considérable, plus il est difficile à cacher aux yeux indiscrets, même si l'on prend soin de le diviser et de le répartir en différentes régions. Les vastes étendues mauritaniennes coupées de vallées boisées sont propres à la dissimulation. Les chefs de canton du Gorgol signalent fréquemment la venue dans le pays de riches Peuls soucieux d'échapper dans la mesure du possible aux taxes sur le bétail.

Il faut aussi ajouter à ces causes permanentes, les coiffant en quelque sorte, l'instinct nomade du Peul qui se réveille peut-être d'une manière plus aiguë à proximité de ces espaces libres d'où certaines traditions tenaces le prétendent originaire.

Parmi les causes accidentelles, et sans négliger les conséquences parfois lointaines d'une série de mauvaises années, il faudrait, semble-t-il, faire intervenir surtout des faits d'ordre fiscal et économique. Certains intéressent telle famille, tel éleveur, plus spécialement imposés à la suite d'une dénonciation, telle colonie où l'impôt aurait subi une augmentation à laquelle on a désiré se soustraire. Enfin la plus importante et la dernière en date a certainement été la guerre et les restrictions consécutives, accrues encore par une série catastrophique d'années sèches (1940 à 1943). Les conditions économiques exceptionnelles qu'elles ont créées ont pu dans une certaine mesure inciter quelques Peuls à s'établir en Mauritanie. Il est bien connu que le Maure a des exigences de bien-être particulières que le Peul, remarquablement sobre et économe, ignore. Il souffre du manque de thé, de sucre ou de tissus. Devant la pénurie de ces matières importées pour la plupart, le Maure hésitait peu à vendre des têtes de bétail pour lui permettre de s'approvisionner au marché noir très onéreux. Le Peul a saisi l'occasion d'accroître son troupeau, qui constitue son seul luxe et sa vie. En somme, les privations dues à la guerre ont contribué à faire changer de mains une partie de la richesse du pays. Et sans doute, l'habitude est-elle prise pour longtemps.

Leur état d'éleveurs demi-sédentaires, transhumants ou nomades, leur indépendance de vie permise en grande partie par leur mode de nourriture permet aux Peuls plus qu'aux sédentaires de conserver leurs caractéristiques sociales et les traits propres de leur économie. Leur habitat, pour ne citer que cet exemple, reste celui qui était le leur dans leur région d'origine. On retrouve en Mauritanie la même dispersion des campements et les mêmes types de cases: le «soudou» allongé, formant pièce unique, des Peuls oualo du Sénégal se retrouve chez les Féreybé, les Diobé; la case hémisphérique à vestibule de ceux du Djolof et du Ferlo Ouest (Thianorbé, N'Diaobé) est ici celle des Peuls diéri en général. Les Foulabé habitent la case en deux parties (mur circulaire en natte ou en banco, avec toit conique) qui est celle des M'Balmalbé de l'Est ou du Sud-Est du Ferlo.

Cependant, on saisit des différenciations locales; adaptations nécessaires aux divers milieux humains dans lesquels ils pénètrent.

Chez les sédentaires, certains groupes ont tendance à donner une place plus grande aux cultures; mais presque toujours il ne s'agit que de cultures d'hivernage, en diéri; et la récolte sert moins à leur nourriture qu'à l'achat de denrées diverses indispensables et au paiement de l'impôt. Il arrive aussi fréquemment comme au Sénégal que le Peul achète un surplus de mil, à la récolte, pour le revendre au prix fort, en période de soudure, au paysan imprévoyant qui le lui a cédé. Mais le but final de ces cultures et de ces transactions reste l'accroissement du troupeau. En pays toucouleur, le gardiennage des bovins ou des petits ruminants aboutit au même résultat: les salaires qui obéissent à des coutumes souvent compliquées permettent au pauvre ou au jeune qui veut «s'établir» de constituer le premier noyau de sa richesse future. On trouve enfin, plus fréquemment en pays sédentaire qu'en pays nomade, des villages en voie de sédentarisation. Ils deviennent «Toucouleurs», dit-on sur place. C'est-à-dire que les villages en question sont plus fréquemment habités, parfois toute l'année, par une partie au moins de la population; ils sont ces demi-transhumants dont nous parlions plus haut. Il ne semble pas en tout cas qu'ils abandonnent l'élevage. Leur



## INFILTRATION PEULE EN MAURITANIE

cheptel reste encore bien supérieur à celui des vrais Toucouleurs; les recensements officiels le font bien ressortir: les villages peuls du Gorgol, transhumants ou demi-sédentaires, possèdent une moyenne de 719 bovidés contre 188 aux villages toucouleurs (recensement de 1942).

Pareil phénomène de sédentarisation se présente également en pays plus spécialement maure. Des Peuls recensés au Gorgol se sont installés à la lisière sud des terrains de parcours beïdanes. Les Diobé de Kaédi demeurent toute l'année sur l'oued Kow, à l'Ouest de la Wa-Wa de M'Bout, où ils ont formé un gros village. Des Féreybé du canton de Maghama possèdent deux carrés permanents sur l'oued Boudami, gros affluent de droite de l'oued Garfa. Mais plus au Nord, on ne trouve plus rien de semblable. La dispersion est très grande: chaque famille ou petit groupe de familles, *nomadise* dans sa région. Le mouvement est double: d'abord l'oscillation saisonnière entre le diéri relativement sec pendant l'hivernage, où ils cultivent, et les bords de l'oued où se trouve l'eau des ogol en saison sèche; puis, suivant un rythme insensible et moins régulier, une lente progression vers le Nord. Très fréquemment le campement-peul s'installe au voisinage d'une adabaye ou d'un campement beïdane. L'inverse se produit également pour des raisons contraires: près du Maure qui a besoin d'argent, le Peul tente d'acheter du bétail qu'il échangera le plus souvent car il répugne encore à métisser de vaches ou de taureaux rouges son troupeau de zébus blancs, ou tout au moins, il sera là quand l'occasion d'achat se présentera d'elle-même; réciproquement de Beïdane dépourvu normalement ou momentanément de bétail recherche le voisinage du Peul pour le lait que celui-ci lui vend. Il arrive aussi que des jeunes femmes maures séjournent dans un campement peul pour faire leur cure de lait contre rémunération en espèces ou en nature (mil, nattes, objets en cuir ou en peau...).

Les nouveaux-venus, d'autant plus isolés qu'ils remontent plus en territoire beïdane, en arrivent peu à peu à adopter certaines techniques, voire certaines coutumes des gens en place. Les Peuls de M'Bout, par exemple, font leur beurre à la mode beïdane: ils ont abandonné la cale-

basse-baratte pour l'autre en peau de chèvre: la *chékoua l'beïda*. Ils dressent des boeufs au portage ou en achètent de tout dressés à leurs voisins.

Les jeunes gens commencent à apprécier le thé; on trouve souvent dans les campements des serviteurs, harratin en rupture de tente ou que leur maître maure ne pouvait plus nourrir: ils servent aux cultures de mil ou de coton, que l'on fait un peu, et les femmes sont aux pilons.

Enfin, fait récent et rare encore, on commence à signaler des mariages officiels entre gens des deux races. Le chef des Ahel Moulay Eli a épousé une femme des Féreybé de Bokar Bouyal, l'une des plus riches tribus peules de M'Bout. Elle a adopté l'habillement et le mode de vie de sa nouvelle famille.

L'avenir dira s'il s'agit là d'exceptions ou d'un début de pénétration, de métissage intéressant à observer. Les Peuls du Ferlo se prétendent descendre d'un Maure lointain qui se serait appelé *Iléyaladi*. Ceux d'entre eux qui sont devenus mauritaniens sont-ils obscurément flattés de reprendre ainsi contact avec leurs origines? C'est possible. Mais ce sentiment, à supposer qu'il existât, n'a pas encore suffi à aplanir les méfiances de races et les rivalités d'intérêt. Celles-ci sont toujours épineuses particulièrement au sujet du sol que les premiers occupants n'entendent céder aux immigrants que contre redevance; au sujet de l'eau parfois aussi. Nous avons vu à Haddad des Peuls exploiter véritablement des puits d'oued dont ils vendaient l'eau à des serviteurs maures antérieurement établis à leur voisinage.

Economiquement, cette lente et continuelle infiltration présente-t-elle des avantages? Autrement dit, l'élevage, vraie richesse locale, en profitera-t-il? Il semble qu'on puisse répondre par l'affirmative dans la mesure où les Peuls, au contact des Maures, sauront corriger la conception par trop étroite qu'ils se font de leurs troupeaux et qui rappelle celle du «bas-de-laine» de certains paysans de chez nous. Alors que le Maure considère ses animaux comme un signe de richesse et un moyen de se procurer du bien-être, le Peul en fait une véritable fin en soi. Le premier commercialise plus facilement que le second l'animal sur pied. Par contre, le Peul est

## INFILTRATION PEULE EN MAURITANIE

meilleur éleveur, plus attentif, plus prévoyant que le Maure, quoique soumis encore à des préjugés allant souvent contre son intérêt: la vache zébu blanche, orgueil de son troupeau, est moins bonne laitière que la vache zébu rouge du Maure; il recherchera cependant davantage l'uniformité de la couleur blanche que le rendement en lait.

Ces traits propres à chacune des deux races qui se concurrencent sur les mêmes pâturages et auprès des mêmes puits peuvent faire conclure que des avantages économiques sérieux résulteront d'un accroissement du cheptel bovin aux mains des Peuls, de son métissage au contact du zébu maure, et surtout de son utilisation rationnelle de la part des propriétaires. Mais ceci sera l'aboutissement d'une évolution psychologique à peine amorcée.

Au surplus, la répartition du cheptel qui tend à se faire (bovins d'une part, ovins et caprins de l'autre) ne sera pas sans faciliter les choses en supprimant peu à peu les rivalités.

# RÉPARTITION DES RACES HUMAINES À L'OUEST DE L'ASSABA

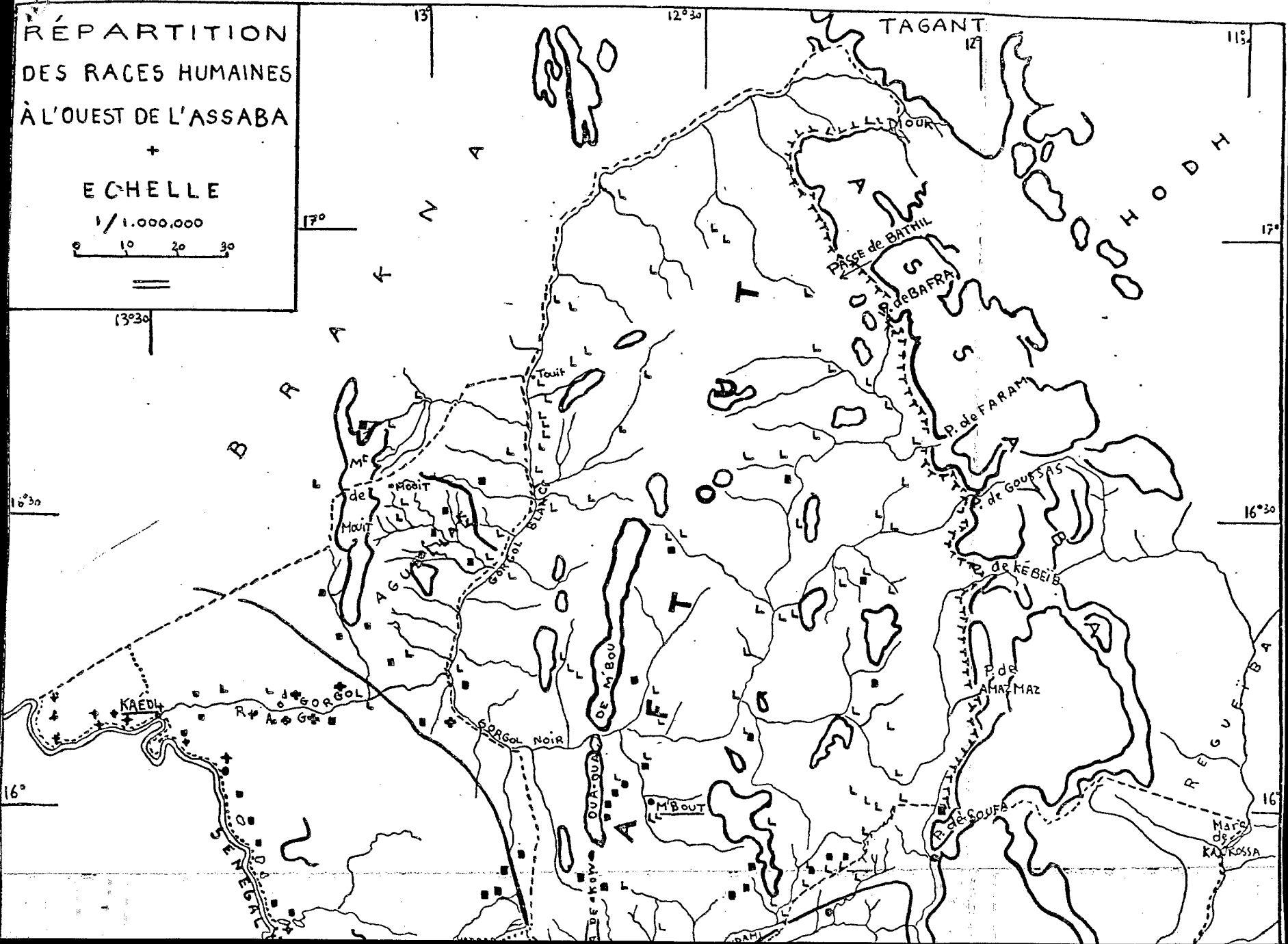
+

ECHELLE

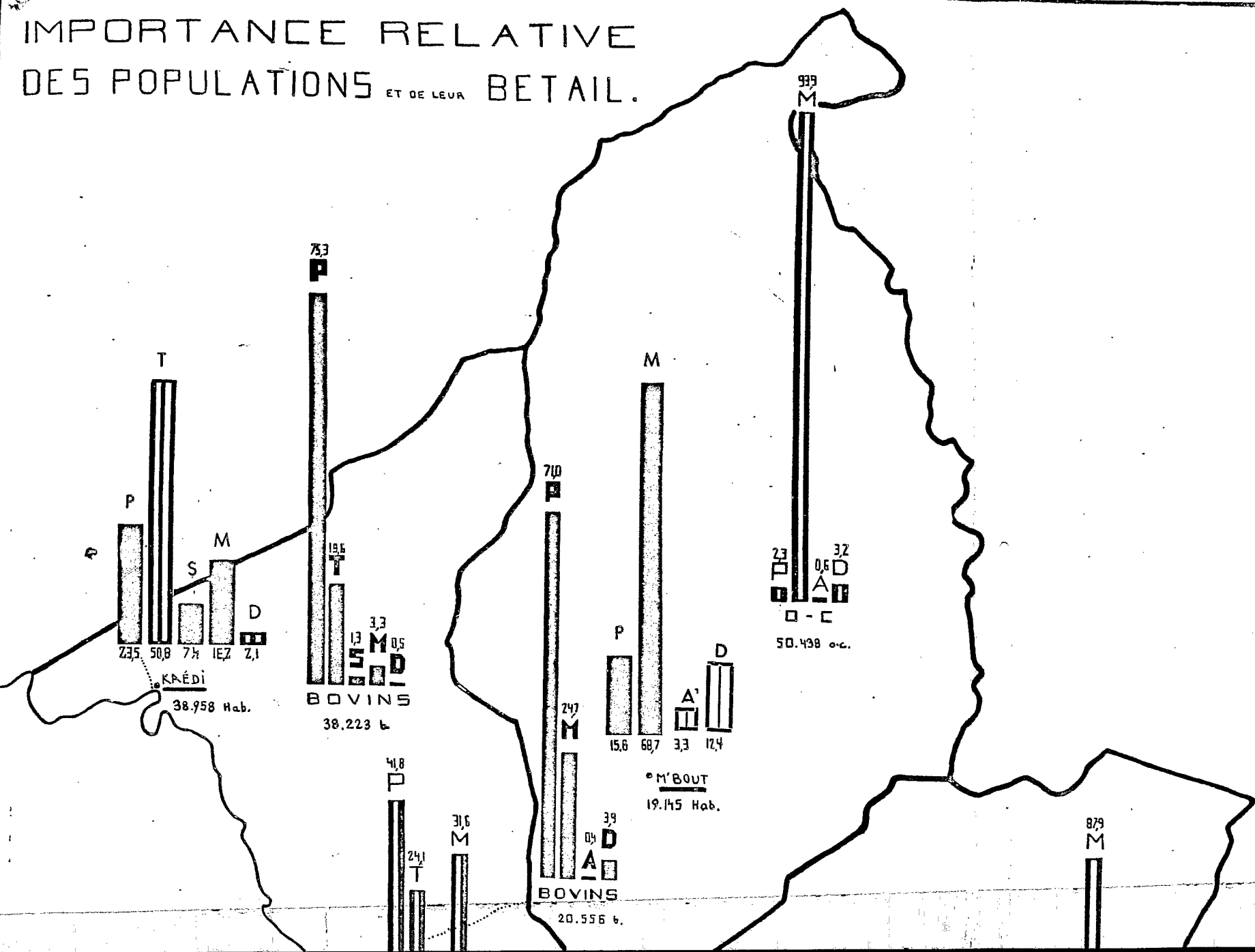
1/1.000.000

0 10 20 30

==



# IMPORTANCE RELATIVE DES POPULATIONS ET DE LEUR BETAIL.



geogr.

NOTE SUR L'INFILTRATION PEULE EN  
MAURITANIE À L'OUEST DE L'ASSABA

par

F. BONNET-DUPEYRON

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

n° 17619

13 11 1947

Conferência internacional dos africanistas ocidentais.  
2ª conferência - Bissau, 1947 vol V Trabalhos apresentados  
- dos a 3ª secção (Reio humano) 2ª parte